

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA NARBONNAISE**  
-----

Département  
DE L'AUDE

Séance du dix octobre deux mille cinq  
Sous la présidence de M. Michel MOYNIER

Présents : Mme Yvette BARBANSON, Melle Irène BENARD, MM. Gérard CRIBAILLET, Robert DEJEAN, Mme Françoise DUBOURDIEU, MM. Bernard GEA, Aimé LAFFON, Louis MOLVEAU, Gilbert PLA, Alain SABLAIROL, Louis VIC.

Excusés : M.M. Didier CODORNIOU, Ange MANDELLI.

N°B-78/2005

**OBJET : REHABILITATION DES RESEAUX EAUX USEES ET EAU  
POTABLE RD 13 ET CD 418 A OUVEILLAN : ATTRIBUTION DU  
MARCHE**

Monsieur le Rapporteur expose :

La C.A.N. a lancé un appel d'offres pour la réhabilitation des réseaux eaux usées et eau potable de la RD 13 et du CD 418 à Ouveillan.

Les travaux consistent à aménager l'avenue de St-Chinian et l'avenue de Narbonne sur la RD 13 et l'avenue de Sallèles et le boulevard Jean Jaurès sur le CD 418.

La Commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 14 septembre 2005 a décidé de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse à savoir celle du groupement d'entreprises CATHAR/TAILLEFER pour un montant de 494 955,50 € H.T.

Je vous propose :

- d'approuver le marché avec le groupement d'entreprises susmentionné qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse,
- d'imputer les dépenses correspondantes aux chapitres prévus à cet effet aux budgets de l'eau et de l'assainissement de la C.A.N.,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document de type administratif, technique ou financier se rapportant à ce dossier et en particulier le marché à intervenir.

Le Bureau adopte à l'unanimité.

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus  
Copie certifiée conforme.

Délibération certifiée  
exécutoire compte  
tenu de sa réception  
en Sous-Préfecture

le :  
et de sa publication

le :

Le Président,

Michel MOYNIER.

